



Le P'tit Breton

Décembre 2021



Portrait : le Four de L'Ariette

La fontaine de la Joux

Cérémonie du 11 novembre : décoration Michel Picur

Les nouveaux horaires de la déchetterie

Nécrologie

L'influenza aviaire dans les basses cours

Carnet rose

Conseiller numérique

90 ans

La fête de quartier

Agenda

Octobre Rose

L'ancienne mairie

La photo mystère





Portrait : Le Four de l'Ariette

Nicolas Baudry, habitant du Saucet, s'est nouvellement installé comme Boulanger, en auto-entreprise. Après avoir confectionné du pain pour sa petite famille, il a souhaité en faire son métier mais en retrouvant les techniques d'antan : pétrir à la main, faire son levain, cuire au feu de bois. Il passe donc un CAP boulangerie à distance et effectue des stages à Morteau et à Bonnetage. En parallèle, il complète sa



-lution biologique où il améliore le pétrissage à la main, la fabrication et la conservation du levain, la cuisson. Et c'est en janvier 2021, à Montbéliardot, dans un local équipé d'un four à bois, qu'il débute sa profession : un rêve réalisé ! Nicolas propose une large gamme de pains à base de farine biologique : pain de campagne, au son, aux graines, aux olives, aux noix, aux fruits secs, cacao chocolat....vous pouvez commander tous ces pains à l'Épicerie Choulet tous les mardis et vendredis. Nicolas fournit également les collèges de Pierrefontaine-les-Varans, du Russey, de Maïche, l'école de Belleherbe ainsi que quelques magasins. Vous pouvez lui rendre visite, tous les mardis et vendredis de 16h à 18h dans son fournil, où il se fera un plaisir de partager sa passion.





La Fontaine de la Joux

Début juin, la fontaine de la Joux s'est refait une petite beauté grâce au soutien du Lion's Club, qui a financé la main d'oeuvre et à la commune qui a pris à sa charge les pierres. Merci au Lion's club pour cette belle initiative ! Les pierres du bassin comme la plupart des monuments en pierre du village feront l'objet d'un petit nettoyage.



Cérémonie du 11 novembre : décoration Michel Prieur

Le 11 novembre 2021, la municipalité, et 2 représentants de l'association des anciens combattants : M. Grandmougin, et M. Duffner, ont officié la cérémonie de commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale en la présence des pompiers du centre de première intervention de Charmoille. A cette occasion, M. Prieur Michel, habitant de la Joux, s'est vu décoré de l'insigne de porte-drapeau.





« mention 10 ans », entouré par ses enfants et petits-enfants. Une cérémonie qui a suscité l'intérêt de toutes les générations, pour notre plus grand plaisir.

Les porte-drapeau sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant, lors des manifestations, patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Le porte-drapeau qui est le digne représentant de son asso-

-ciation, et à qui a été dévolu le très grand honneur de porter l'emblème de cette dernière, doit être d'une tenue vestimentaire irréprochable et respecter la réglementation notamment dans le port des décorations : tenue sombre, cravate noire ou de sa section, coiffe réglementaire ou béret basque noir, gants blancs en respect de l'emblème porté. Le baudrier se porte sur l'épaule de droite afin de ne pas masquer les décorations. La hampe du drapeau se tient de la main droite (comme le fusil). Les décorations officielles pendantes (grand modèle, pas de réduction pour les porte-drapeau) sont portées à gauche, les décorations d'associations à droite. C'est par l'arrêté du 26/07/61 signé par Raymond Triboulet, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, qu'est créé le Diplôme d'Honneur de Porte -Drapeau et à ce jour il existe 4 insignes de porte-drapeau (3, 10, 20 ou 30 ans).





Les nouveaux horaires de la déchetterie

Cet hiver, la déchetterie sera ouverte, pour les particuliers : le samedi de 10h00 à 16h00. Les professionnels y auront accès la semaine et pourront se procurer la clé chez M. Legrand Jean-François résidant au 4 rue du Fondereau. Trop d'incivilités ont encore été déplorées. Une certaine discipline avait été demandée concernant les matières à ne jamais déposer, à ce jour encore, certaines personnes ne respectent pas ces obligations. Ce genre de comportement peut nous contraindre du jour au lendemain à une fermeture définitive.

Nécrologie

Nos aînés nous quittent et nous laissent avec nos souvenirs : Marguerite Chatelain (notre doyenne) décédée le 9 mai dans sa 99^e année, Denise Belot, décédée le 25 août, à 84 ans, Geneviève Pierre, décédée le 19 septembre à l'âge de 87 ans et Jean-Paul Prieur, le 25 septembre à 77 ans. Nous transmettons nos sincères condoléances à ces 4 familles.

L'influenza aviaire dans les basses cours

Le nombre de foyers d'influenza aviaire, hautement pathogène, a augmenté ces dernières semaines en Europe. Si vous détenez des volailles de basse cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour, exercer une surveillance quotidienne de vos animaux. Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire>.





Carnet Rose

Bienvenue à Elyna, née le 2 septembre. Elle est la 5^e génération de la famille Maillot Verdot-Bourdon. Elyna est la fille de Mathilde Binet et Jean-Baptiste Verdot Bourdon, habitants du Saucet. Petite fille de Bernard et Armelle Verdot-Bourdon, arrière petite Fille de Monique et Jean Verdot-Bourdon et arrière-arrière petite fille de Marie-Louise Maillot, âgée de 96 ans. Félicitations à toute la famille !



Conseiller numérique

Si vous souhaitez être guidé dans l'utilisation des outils numériques et devenir autonome sur internet (découvrir l'environnement, protéger vos données personnelles, réaliser des démarches en ligne, naviguer sur internet, gérer vos courriels...), un conseiller numérique est à votre service à la communauté de communes de Sancey-Belleherbe : n'hésitez pas à contacter Corentin Dupont : 03, 81, 86, 87, 62 ou 06, 52, 00, 65, 89 ; e. numérique, ccpsb@gmail.com.





90 ans

L'année dernière, Gilda Sarron et Jeannette Girod ont eu 90 ans, mais n'ont pas pu être mises à l'honneur à cause de la pandémie. Cette année, malgré ce virus toujours présent, nous avons pu les rencontrer et fêter, comme il se doit, ce bel anniversaire.



Les rencontres avec nos aînés font ressurgir des anecdotes du passé et nous replongent dans le Bretonvillers d'Antan. Originaire de Rosureux, Jeannette est issue de la famille horlogère Prière. Elle arrive à Bretonvillers en février 1961 après avoir épousé Jean Girod, jeune chaisier originaire du village. La chaiserie Girod emploie plusieurs salariés et jouit d'une situation pérenne jusqu'à l'arrivée

de la chaise en aluminium et au développement des usines Peugeot qui attiraient les ouvriers des campagnes. La chaiserie ferme et son mari devient ouvrier « Peugeot ». Jeannette se souvient qu'à l'époque les chaises étaient transportées à Besançon par « les Monts-jura » qui, par la suite, n'ont transporté que des voyageurs et écoliers. « Le père Pasquier » était chauffeur dans les années 60, ce dernier avait parfois du mal à démarrer pendant les hivers très rigoureux, il se garait en général, vers l'épicerie qui était tenue par Arsène Loiget, boulanger qui cuisait ses pains au feu de bois. Le chauffeur allait donc récupérer des braises dans le four à pain, et les plaçait sous le car pour réchauffer le moteur et démarrer. L'épicerie Loiget n'était pas le seul magasin du village, une autre se





trouvait dans la 2^e maison à droite, en face de l'église, direction gigot : « Chez Cartier » : une épicerie tenue par une certaine Marie.

Jeannette a élevé ses 3 enfants puis a travaillé comme aide ménagère. Elle a enseigné le catéchisme pendant de très nombreuses années : si bien que ses derniers « élèves » étaient les enfants de ses tout premiers. L'enseignement est un domaine qu'elle aurait voulu connaître, elle aurait aimé faire des études pour devenir professeur d'histoire-géo, mais des obligations familiales à l'époque l'en empêchèrent et c'est là son plus grand regret.

Gilda Sarron, habitante du Saucet, est née en Tunisie. D'origine Corse, ses parents quittent l'île de Beauté, avant sa naissance et s'installent à Méthlaoui où elle passera son enfance et son adolescence. De mère couturière et de



père Coiffeur, Gilda sera coiffeuse et exercera dans le salon de son père où elle rencontrera son futur mari : un militaire français originaire de Bretonvillers : Armand Sarron. Ils se marient le 12 février 1955 en Tunisie puis le 1^{er} mai de la même année. Gilda découvre Bretonvillers et est présentée à sa belle-famille. La carrière militaire d'Armand obligera la famille à vivre à l'étranger : Tunisie, Algérie, Allemagne puis en France : Belfort, Strasbourg, Montbéliard. Gilda cessera son activité, élèvera ses 3 enfants, et aura de nombreuses activités extra familiales : Gilda s'adonne à la peinture sur toile ou sur tissu, à la couture, à la broderie, et au bricolage, activité qu'elle partagera avec les enfants





malades de l'hôpital. Armand et Gilda achèteront la maison de Jules Sauge au Saucet. (Ce dernier possédait un âne qui transportait le lait à Gigot : « l'âne à Jules » était apparemment connu de tous !) C'est le week-end et pendant les vacances qu'ils viendront s'y ressourcer et s'installeront définitivement pour la retraite. Armand et Gilda auraient fêté leur 60 ans de mariage en 2015 mais leurs chemins se sont séparés quelques mois auparavant.

Fête de quartier



Le 22 août 2021 se sont réunies les rues de Gigot et du Saucet pour le repas de quartier sous le bâtiment de Dominique Huot Marchand, une journée qui a commencé par l'apéritif offert par Ha et José avec spécialités Vietnamiennes, suivi du repas tiré du sac pour finir par la soupe au fromage de Denise : une agréable journée à recommencer l'année prochaine.

Henri Bize





Agenda (si la situation sanitaire le permet)

Vendredi 3 décembre (19h00): vin chaud du comité des fêtes, 12 rue de Pierrefontaine, chez Isabelle et Dominique Bonnair. Pensez à amener votre mug !

Samedi 4 décembre : marche pour le téléthon organisée par la CCPSB.
Départ : 9h00 devant la mairie de Bretonvillers.

Samedis 4 et 11 décembre : distribution de sapins par la commune. Rendez-vous 9h30 devant la mairie.

Vendredi 10 décembre : - don du sang, salle de la crypte, Pierrefontaine les Varans, de 16h30 à 20h00.

- vin chaud du comité des fêtes à 19h00, 14 rue des Tilleuls, (à la Joux) chez Julianne Touillot et David Prieur.

Mercredi 15 décembre : repas des seniors à la salle polyvalente, réservation à la mairie avant le 7 décembre. Suivant le nombre d'inscrits, le repas aura peut-être lieu à Gigot.

Vendredi 17 décembre (19h00): vin chaud du comité des fêtes, 2 rue du Lavoir, chez Patricia et Philippe Prudham.

Vendredi 7 janvier (19h00) : vin chaud du comité des fêtes, 2 rue du Fondereau, chez Monique et Gilles Belot.

Courant février : la marche aux flambeaux, suivie du repas de chasse





Courant mars : fête de la Saint Patrick organisée par l'ESBC.

L'ancienne mairie

Les travaux de l'ancienne mairie sont désormais terminés et la maison peut être louée à partir du 15/12. Elle se compose d'un séjour-cuisine, 3 chambres, 1 mezzanine, 2 Wcs, 2 salles de bain et dispose à l'extérieur d'un local fermé de 12m², d'une cour et de 2 places de parking. Refaite à neuf, elle est chauffée, au sol, par une pompe à chaleur. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Octobre Rose

Octobre rose a été créé aux Etats Unis, en 1994, par la directrice d'Estée Lauder et la rédactrice du magazine Self. 2 ans plus tard, il voit le jour en France, grâce au groupe d'Estée Lauder et au magazine Marie-Claire.



Une campagne d'un mois pour lutter contre le cancer du sein, en informant, dialoguant, et mobilisant pour réunir des fonds pour la recherche. Un grand nombre d'actions sont menées tout au long du mois, telle que la rencontre de foot entre l'équipe féminine de Breton et celle de Pierrefontaine-Les-Varans. Une belle initiative qui a réuni une centaine de personnes et a permis d'apporter une pierre à l'édifice.





La photo mystère

La photo mystère de l'édition précédente représentait une date qui se trouve sur le mur de l'école, côté rue sous la Velle, à gauche de la porte en bois, qui donnait accès, auparavant, aux sanitaires extérieurs. Cette date (1863) correspond à la construction de la « nouvelle école », l'ancienne, étant trop petite, fut démolie et laissa place au bâtiment de l'école que nous connaissons aujourd'hui. Les 2 grandes portes de chaque côté du bâtiment donnaient accès, d'une part à l'école des filles, d'autre part, à celle des garçons. A l'intérieur comme à l'extérieur, les 2 écoles étaient complètement séparées : aucun accès n'était possible entre les 2 salles. La cour, elle, était traversée par un mur épais de 70 cm et haut de 2m que l'on retrouvait également derrière l'école : les filles et les garçons ne devaient pas être en contact !! Qu'à cela ne tienne !!! Dans la cour, ils communiquaient malgré tout en jetant, par dessus le mur, des boulettes de papier. Mais que pouvait-on s'écrire à l'époque ? Quelle complicité ou rivalité y avait-il entre eux ?

Si cette séparation existait, certains garçons avaient parfois le privilège d'accéder à l'école des filles. Privilège ? Pas tout à fait ! Dans les années 50, le maître des garçons, ayant été réprimandé pour ses corrections trop fortes, envoyait vers l'institutrice des filles (qui, en général, était son épouse) les élèves, qui méritaient une punition. Les garçons se présentaient devant l'institutrice, sans donner aucun motif de leur venue, car la maîtresse, de son côté, le connaissait très bien et devant toutes les filles, ils recevaient une gifle et retournaient dans leur école sans qu'aucun mot n'ait été prononcé. Un jour, un élève, un peu téméraire,





tenta d'éviter la gifle : cette maîtresse avait de très jolies mains aux ongles vernis (ce qui était rare à l'époque !), lorsqu'elle enclencha son mouvement, le jeune garçon baissa la tête, et les ongles de la maîtresse vinrent griffer le tableau. Très en colère, elle raccompagna le jeune effronté jusqu'à sa classe en lui infligeant des coups de pied aux fesses tout le long du retour.

À la fin du 19^e Siècle, notre village comptait 2 écoles : une au village et une à La Joux. Cette dernière accueillait les enfants de la Joux, 1/3 des enfants du Saucet, ceux de Sous Charmont, et ceux du coteau Bernard. Cette composition pouvait varier en fonction de la surcharge des 2 écoles et du souhait des familles.

À l'époque les familles étaient très nombreuses, certaines pouvaient compter plus de 10 enfants ce qui permettait d'atteindre des effectifs record comme de 1939 à 1949 où l'on pouvait compter 37 élèves à la Joux puis, en 1961 une soixantaine au village.

Si l'école du village n'était pas mixte, celle de la Joux l'était et depuis sa création en 1882. Les élèves de la Joux avaient également le privilège de ne pas assister à la messe et au catéchisme tous les matins avant l'école. Il n'y a que le jeudi où ils descendaient à pied par le sentier du « Geai » et le « Gros Chêne » pour la messe et le caté qui commençaient vers 7h00 - 7h30.

Aujourd'hui, la physionomie des familles a bien changé, on parle de famille nombreuse à partir de trois, quatre enfants : faute d'effectifs, les écoles ont déserté les petits villages après avoir été regroupées en RPI, et sont désormais, pour la plupart, regroupées dans les grands bourgs des communautés de communes. Les cris des enfants ne résonnent plus dans la cour. Nous sommes tous





nostalgiques de ces époques remplies de vie et d'animation mais notre village, aujourd'hui, a d'autres ressources et sait apporter de la vie et créer du lien social.

Message de M. Le Maire concernant le bâtiment de l'école :

Comme nous l'avions convenu il y a quelques mois, une réflexion sur le devenir de l'ancienne école est en cours, ce qui entraîne parfois de vifs débats lors de nos réunions de conseil.

La complexité et le coût des travaux freinent considérablement tout style d'investisseurs.

Mais, à ce jour, nous pouvons profiter de la relance économique et des nouveaux dispositifs mettant notre secteur dans une zone privilégiée où les aides et subventions pour la rénovation et la création d'appartements pourraient se monter jusqu'à 70%.

La zone frontalière est à saturation, très peu de lotissements sont en cours et les PLU seront de plus en plus restrictifs, ce qui explique ces nouvelles directives.

Je pense que la commune doit profiter de cette opportunité plutôt exceptionnelle, quelques familles en plus dans notre village ne peut être que positif pour l'ambiance et la survie de nos petits commerces. Il ne faut pas oublier que Bretonvillers a perdu 275 habitants depuis 1856, et 174 depuis 1954.

Patrice Prêtre





Voici la prochaine photo mystère !



Un grand merci à Georges Huot-Marchand pour toutes ses anecdotes partagées dans Le P'tit Breton. N'hésitez pas à nous contacter pour partager les vôtres.



La municipalité vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année



Mairie de Bretonvillers

1 rue du Fondereau, 03. 81. 44. 32. 36

mairie.bretonvillers25@orange.fr <http://bretonvillers.e-monsite.com/>

Horaires d'ouverture :

Mardi après-midi : 13h30 – 16h30

Mercredi et vendredi : 8h00-12h00 13h30-16h30

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

